



Bulletin municipal de la commune de Vaour - septembre 2019 - no. 3

Le mot de l'équipe municipale

C'est avec un brin de nostalgie que nous voyons l'automne qui arrive... Les feuilles changent de couleur et les nuits sont plus fraîches... mais la lumière est magnifique. Toutes les saisons ont leurs propres charmes, surtout pour nous, qui avons le privilège de vivre ici dans la campagne tarnaise. Originnaire d'un pays dense et plein de bruit, j'essaye de ne jamais prendre pour acquis la chance que nous avons, de vivre ici.

Pendant les mois d'été, des bons moments et des bonnes choses ont eu lieu.

Bien sûr, il y a eu le festival, qui se déroule toujours dans une bonne ambiance et qui est l'occasion de se retrouver autour des concerts, des spectacles et des repas.

Les travaux pour l'interconnexion de l'eau ont bien avancé, bien que la sécheresse nous ait mis devant quelques défis... Nos employés municipaux y ont beaucoup travaillé, ce qui a permis à la municipalité d'économiser beaucoup d'argent. Parfois, leur travail se déroule dans les coulisses et n'est pas toujours directement visible, mais pas moins important. L'eau reste toujours précieuse et avoir suffisamment d'eau potable sera un des plus grands enjeux pour le monde entier dans les années qui viennent. Par ailleurs, avez-vous pensé à protéger votre compteur et vos robinets extérieurs contre le gel ? C'est le moment !

Bien que nous soyons une petite communauté, nous ne pouvons évidemment pas nous mettre 100% d'accord sur tout. C'est précisément la raison pour laquelle il est important de continuer à se parler et de continuer à rechercher nos intérêts communs. Heureusement, de nombreux moments conviennent parfaitement à cet échange : les réunions citoyennes le premier samedi matin du mois, les mardis soirs autour d'une assiette de frites

ou à la pétanque, au Causse Café, au marché... mais je vous rappelle également que les conseils municipaux le 3ème jeudi du mois à 20h00 sont ouverts à tous et à toutes. Et dans cette édition des Echos de Vaour vous trouverez sûrement encore plus d'occasions pour des bonnes rencontres.

Bonne lecture !

Marietta Kenkel



Sommaire

Informations municipales 2 - 3

Comptes rendu du conseil 4 - 5

Brèves 6

L'Etat civil 7

Familles Rurales 8 - 9

Vie du village 10 - 15

Été de Vaour 11 - 12

Courrier des lecteurs 15

Informations pratiques 16

Pétition

Une pétition, issue d'un collectif des habitants de Vaour a circulé dans le village pour exprimer son désaccord à la décision de la mairie, concernant l'extinction des lumières la nuit dans le bourg.

Cette pétition a recueilli 61 signatures.

Une autre pétition a ensuite circulé en soutien au conseil municipal qui a voté l'extinction des lumières la nuit, elle a recueilli 126 signatures.

Le dossier d'information complet peut être consulté à la mairie de Vaour.

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à vous inscrire sur la liste électorale!

Nouveauté: A la MSAP vous trouverez maintenant un point impôts.

Commission eau et assainissement

Travaux chemin du Rivatou (assainissement) :

Inscrits au budget 2018, l'extension du schéma directeur d'assainissement au droit du chemin dit: « du Rivatou » a été réalisé au printemps 2019.

Extension EU (eaux usées) du réseau d'assainissement du parvis de presbytère jusqu'aux habitations situées en haut du chemin du Rivatou (environ 200 ml de canalisation diamètre 200, 6 regards).

Montant total : 35000€ (subventionné à hauteur de 60 % par le département et l'agence de l'eau) .

Travaux chemin du Rivatou (adduction en eau potable)

La commune a profité des ouvertures de tranchées liées à l'assainissement pour réaliser l'alimentation en eau potable de l'ensemble des habitations (canalisation PVC diamètre 50 secteur presbytère-canalisation PVC diamètre 60 au droit du chemin du Rivatou).

L'ensemble de ces travaux (assainissement et adduction en eau) ont été réalisé par l'entreprise Mafre en collaboration avec les agents techniques de la commune.

Ces travaux ont causé des désagréments aux usagers du chemin du Rivatou. La mairie les remercie de leur patience et leur compréhension.

Interconnexion eau potable avec Penne (1ère tranche de travaux)

Les travaux de mise en place des conduites du maillage Penne/Vaour se sont déroulés de l'automne 2018 au printemps 2019. Ils ont concerné principalement le territoire communal de Penne.

Seul le quartier dit « les Gouttières » au droit de la commune de Vaour a été concerné.

- Réalisation d'une nouvelle canalisation le long de la départementale et réfection des branchements des 6 abonnés concernés.

- Travaux réalisés dans le cadre de la convention d'interconnexion Penne/Vaour subventionnés à hauteur de 80 % par le département et l'agence de l'eau.

Remarques :

Afin d'améliorer l'adduction en eau potable du quartier Haute Serre (commune de Penne), un ouvrage de refoulement annexé au château d'eau de Magné a été réalisé dans le cadre de la 1ère tranche de travaux (ouvrage provisoire permettant d'alimenter en eau le quartier de Haute Serre depuis le château d'eau de Magné).

La mise en eau de ce système de refoulement a permis l'amélioration en terme de débit/pression pour les 6 abonnés de la commune de Vaour (les Gouttières).

La deuxième tranche de travaux concernant le maillage est en cours de consultation. Le démarrage de ces travaux est prévu au cours du dernier trimestre 2019 et concerneront la commune de Vaour (liaison Magné- Commanderie).

Rappel concernant l'utilisation de l'eau :

Compte tenu du maintien des conditions climatiques sèches, les captages sont faiblement alimentés. Ils assurent à peine l'équilibre des châteaux d'eau vis à vis de notre consommation actuelle. Restez vigilants et évitez le gaspillage !

SYNTHESES DES COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus officiels des conseils municipaux sont disponibles a la mairie et sur le site.

Délibérations du conseil municipal de mai 2019

- ◆ Le budget de l'eau de 2019 n'était pas suffisant et le Conseil Municipal a voté pour que celui soit réajusté en ajoutant 5000 € depuis le budget général.
- ◆ Une subvention de € 800 sera versé au Foyer des Jeunes qui a créé une association: Foyer des Jeunes de Vaour

Délibérations du conseil municipal de juin 2019

- ◆ Adressage validation du nom des rues: La dénomination des rues est proposé par quelques élus et elle est présentée au conseil municipal, qui valide le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune, le nom attribué aux voies communales et autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- ◆ Le Maire explique la répartition des sièges du futur conseil communautaire. Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, valide la répartition des sièges du futur conseil communautaire au titre de l'accord local proposé, à hauteur de 30 sièges, dont Vaour en a 2.
- ◆ Suite à la démission du 1er adjoint, Mr Bernard HOLDERLÉ, Mme Léonore STRAUCH, suivant l'ordre du tableau du Conseil Municipal est nommée 1er adjoint. Les deux conseillers communautaires à la Communauté de Communes du Cordais et du Causse sont donc : Pascal SORIN et Léonore STRAUCH
- ◆ Le renouvellement du contrat d'un agent affecté à la MSAP du Causse dans le grade d'Adjoint Administratif 2ème classe pour une période allant du 1er juillet 2019 au 30 novembre 2019 et le recrutement d'un agent affecté à la MSAP, dans le grade d'Adjoint Administratif 2ème pour une période allant du 17 juin 2019 au 31 décembre 2019 est décidé en unanimité. Ces agents assureront des fonctions d'agent d'accueil du public, d'agent postal et de conducteur de bus à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 24/35h.
- ◆ Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 80 € à L'Association PCV (Patrimoine Culture en Vaourais).

Deliberations du conseil municipal de juillet 2019

- ◆ Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de création d'une rampe d'accès à la place de l'église ainsi que la pose d'un garde-corps devant la mairie, pour un montant de 7 403 € HT. Il propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Préfecture et du Département. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décidé à l'unanimité des présents
- ◆ Vote de crédits supplémentaires - Eau. Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de

voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes : 701249 Reversement redevance agence de l'eau 5315.00
706129 Revers redevance modernisat° agence eau 1289.00
6378 Autres taxes et redevances -6604.00

- ◆ Le Conseil Municipal vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.
- ◆ Le conseil municipal vote pour la demande du concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définie à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983, et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an.

Deux bergers-----150 brebis

Antoine élève des brebis de race Sarde.

Ce sont des brebis laitières rustiques qui passent neuf mois de l'année en plein air. Installé depuis 2004, Antoine a appris son métier auprès d'autres éleveurs.

La viande des agneaux est commercialisée en direct, au marché de Vaour, à celui de Cordes et aux particuliers.

Vincent élève des brebis allaitantes Rouge du Roussillon. De décembre à mars, ses brebis transhument en Ardèche, une fois revenues dans le Tarn, passent mars en bergerie pour les mises-bas et sortent dans l'herbe le reste de l'année.

Vincent a un BPREA agricole et a travaillé avec d'autres éleveurs avant de s'installer en 2017. Il commercialise également la viande en direct.

Vincent, aussi bien qu'Antoine ne voudrait pas faire autre chose ; berger, ce n'est pas seulement un métier, c'est aussi une façon de vivre.

Antoine parle des petits paysans par rapport aux grosses exploitations ; il dit que l'élevage seul des petites structures n'est pas viable si on ne fait pas aussi la transformation et la vente. C'est devenu un métier compliqué avec les normes et le travail administratif qui ne laisse pas assez de place au temps passé avec le troupeau.

Antoine adore traire quelques brebis et faire du fromage pour sa famille.

Vincent et Antoine vendent des colis de viande d'agneau. Pour les contacter :

Antoine : 0670061499

Vincent : 0622440454



Brèves

Chemin du Ribatou

Merci à la Commune pour la réfection du chemin et pour le goudron qui arrive à l'entrée du Ribatou. Beau travail qui satisfait pleinement tous les riverains !
Gilles Boutines

Les Ateliers de théâtre de la Compagnie Graine de Théâtre reprennent les mercredis à la salle du conseil, de 19H30 à 21H.
Contact : Didier Castany 05 63 58 13 18

L'ormeau malade du village, tronçonné et débité par les bûcherons début août.



Crédit photo Gilles Olivet

Cours de danse Rock - Salsa - toutes danses - tango - valse - paso

Le mercredi soir de 20H à 21H

Salle des fêtes Tel : 06 14 88 17 86 - 06 86 33 97 81 viguie.christannie1@gmail.com

Démarrage des cours collectifs : 4 couples minimum Possibilité de cours particuliers.

Centre de soins à Vaour



« La Maison du Causse » (ancienne gendarmerie) de Vaour accueille d'ores et déjà l'agence postale communale, la Maison des services au public (MSAP), l'espace de vie sociale, les bureaux de l'ADMR ou encore une salle polyvalente ouverte à toutes les initiatives locales.

Le dernier volet de ce projet prend corps avec le centre de soins. Ainsi, les médecins de Cordes -Dr Prévost et Dr Branquart- y assurent chacun une permanence par semaine, sans rendez-vous (mardi de 15H30 à 17H30 et jeudi de 8H30 à 10H30). La prise en charge par la sécurité sociale est assurée pour toutes consultations pour des urgences médicales.

D'autres praticiens de santé y proposent leur savoir-faire sur rendez-vous. Les propositions vont de différentes techniques de massage au changement de lunettes, en passant par une consultation de sagefemme, de la naturopathie ou des conseils en addictologie... Une plaquette avec toutes les coordonnées est disponible à la mairie ou à la maison du Causse.

L'Etat Civil

Le 15 Juillet: Naissance de Leo Dury, fils de Anna et Stephane Dury

Eliane Ezra

Eliane Ezra, 69ans, née Dieudé, est décédée le 12 Juin 2019 à St Louis, Missouri aux Etats Unis. Mais sa vraie maison était ici à Vaour avec vous. Elle a demandé à être incinérée afin de pouvoir reposer au cimetière du village, dans ce pays qu'elle aimait tant, proche de sa famille et pas loin d'amis déjà disparus.

Née dans le sud du Tarn, à Serviès; elle a toujours voyagé, d'abord avec ses parents, sa petite sœur Brigitte et leur petit frère Gilles. Ils ont vécu à Castres, Paris et Narbonne. Ce n'était que le début d'un vagabondage qui la ramènera par chance dans le Tarn.

Durant ses études de langue à l'Université du Mirail, elle part à Manchester en Angleterre, où elle enseigne le français dans un lycée. C'est là-bas qu'elle rencontre Mark Ezra en 1971, étudiant en école d'ingénierie, un Anglais, né aux USA. Il est doté d'un accent compréhensible; c'est le coup de foudre!

Chambéry, Londres, Amsterdam, Salt Lake City, Toulon. Juste pour citer quelques villes où Éliane a posé ses valises, ses chats et fait pousser des plantes après avoir rencontré, puis épousé Mark. En 1984, finalement, ils trouvent la maison qui deviendra leur port d'attache : la Verrerie Basse, à Vaour. A l'époque, le village compte 240 habitants et sûrement plus de tracteurs que de voitures.

Deux et deux font quatre ; Stéphanie arrive en premier en 1985, suivie de Matthias en 1987. Deux enfants de plus pour sauver l'école du village ! Eliane s'intègre très vite à la vie locale, par l'école et surtout par l'association Familles Rurales. Elle ad'excellentes relations avec ses voisins et compte rapidement de très bons amis. D'ici et là, les amis se retrouvent régulièrement autour d'Eliane et de repas aux saveurs exotiques aussi bien que locales, pour des discussions animées, les dictées de Bernard Pivot ou simplement profiter de la vie.

Entre les cours d'anglais, les traductions, le travail de secrétariat pour l'entreprise aéronautique de Mark à Vaour, le bénévolat et courir après deux enfants; Éliane trouve quand même le temps de faire du jardinage, du patchwork, de la calligraphie et de se perdre dans des livres après avoir regardé le soleil se coucher.

En 1997 après 13ans à Vaour et pour des raisons de conjoncture économique, il n'est plus possible pour la famille de continuer leur entreprise au village et donc, c'est à contre-cœur qu'ils décident de partir aux USA. Suite à 22ans loin d'ici, ponctués d'étés et de vacances tout de même passés à la Verrerie Basse, le couple avait pour projet de revenir à Vaour pour la retraite. Malheureusement Éliane est diagnostiquée début 2018, aux Etats Unis, d'un cancer du système lymphatique. Elle succombe après une bataille acharnée, à St Louis entourée de ses enfants.

La famille Ezra-Dieudé maintient toujours son port d'attache à Vaour. Stéphanie, architecte a son agence ici, elle est aussi devenue pompier volontaire à Vaour. Matthias vit aux Etats Unis, mais a fait le choix de célébrer son mariage dans notre village l'été passé. Markus, prévoit toujours de venir passer sa retraite ici. Les parents d'Eliane, Aline (91 ans) et Noël (95 ans) Dieudé, habitent toujours Narbonne, ce décès précoce les a énormément touché. Perdre un enfant n'est jamais facile. Brigitte n'habite pas loin de Tarbes tandis que Gilles vit sur la commune de St Beauzile. Ils attendaient avec impatience le retour de leur sœur dans la région pour leur retraite respective.

Eliane, a été enterrée au cimetière du village, le 3 août dernier. Un jardin a été planté pour faire vivre sa mémoire. Elle reste néanmoins, vivante dans nos cœurs, nos souvenirs et nos photos.





Actualités Familles Rurales du Causse

**Faites de l'astronomie
en famille à Vaour
le dimanche 6 octobre 2019**



14h00-16h30 : olympiades astronomiques (3 à 7 ans)
14h00-16h30 : jeu de piste intersidéral (plus de 7 ans)
17h00-18h00 : « spectacle » sur l'astronomie par les enfants
19h30-21h30 : observation du ciel avec des astronomes de l'Observatoire de Paris
Rendez-vous place de la Mairie.
Restauration et boissons prévues

Site internet : <http://faitesdelastronomie.vaour.net/>

Dimanche 6 octobre, Faites de l'Astronomie à Vaour

Pour assurer le bon déroulement de cette fête du 6 octobre, nous avons besoin de vous ! Besoins humains pour la logistique, 1 à 2 présence auprès des petits et une dizaine de personnes ressources pour le jeu de piste.

Prenez contact avec Julie ou Marie-Ange. Nous vous attendons !
Un très grand merci d'avance pour les habitants et habitantes motivées et à très bientôt

contacts :
julierigou@gmail.com
mac@vaour.net

A partir du 3 octobre, BDthèque De Mouches à Oreilles au Causse Café, Maison du Causse

Bientôt une partie du fonds de la BDthèque, autrefois localisée à Mouziéys Panens, soit un large choix de BD, sera en accès libre sur le Causse, à Vaour.

Le système de prêt sera autonome, pour une période test jusqu'à fin 2019 :

. pour adhérer, il suffira de prendre connaissance d'une notice sous forme de planche de BD, de signer la charte d'engagement et de remplir une fiche d'adhésion (tarif jusqu'en décembre 2019 : participation libre, remise aux responsables de la Maison de Service au Public ou du Causse Café)

. pour emprunter, les adhérents noteront eux-mêmes leurs emprunts sur le classeur dédié à cet effet.

Présentation - Inauguration de la BDthèque, jeudi 3 octobre de 10h à 12h. = 13h ??

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Jeudi : de 9h30 à 18h

Samedi : de 16h à 18h si des amateurs de BD ouvrent l'espace pour accueillir le public (avis à la population!, contacter Guillaume : lestylohabile@yahoo.fr)

15 mars - 15 septembre, Un Premier Semestre pour le Causse Café

Pari gagné pour cet Espace de Vie Sociale qui accueille chaque jeudi une 30aine de convives qui nous semblent ravis et nous le disent ! Après beaucoup d'efforts d'aménagement, et d'organisation, ne croyez pas que le Causse Café fait fortune, le pari est à présent d'équilibrer les comptes et de payer les salariées. Néanmoins nous n'avons pas l'intention d'augmenter les prix ni de baisser les bras car ce ne serait plus un Espace de Vie Sociale ouvert à tous.

Comme dans les friperies, l'association ouvre le Causse Café grâce à la participation des habitants. L'association a donc besoin de cuisiniers et de serveurs bénévoles, débutants ou confirmés, qui ont envie de partager une recette, un moment de rencontre et d'ébullition. L'équipe salariée se charge de piloter et de faire les courses. Alors, jetez vous à l'eau et venez participer soit le mercredi après-midi, soit le jeudi matin, au Causse Café!

Jus de pomme 2019

Ramassage au verger, samedi 5 et mercredi 9 octobre

Presse collective, samedi 12 et dimanche 13 octobre, 8h à 19h, à Saint Michel de Vax

Itinérant sur le Causse, cette opération de presse artisanale et collective aura lieu pour la première fois à St Michel de Vax, sur la place du village. Cela laisse un mois pour cueillir des pommes, les stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière et pour collecter les bouteilles d'1 litre en verre, large col!

Avec 2,2 kg de pomme non traitées vous obtenez 1 litre de pur jus pasteurisé (maxi 220 kg de pommes par famille). Minuscules, énormes, rouges, vertes, rabougries ou resplendissantes, toutes les pommes sont les bienvenues, si elles sont non traitées et propres.

Vous avez des pommes que vous ne comptez pas ramasser ? L'association les ramasse avec joie pour presser son jus dont la vente contribue à financer ses activités, sur le territoire, toute l'année !

Vous avez des envies de cueillettes collectives ? Des ramassages auront lieu pour contribuer au jus de l'association : à partir du 26 septembre autour de Penne et Vaour et deux cueillettes le samedi 5 (rendez-vous à 10h place de Vaour) et le mercredi 9 octobre (rendez-vous à 13h30 place de Vaour).

Novembre, Temps Fort Parentalité "M'avions pas dit"

Une Exposition Par les Parents

A partir du mois de novembre, des panneaux fleuriront dans des espaces publics du Causse pour une grande récolte :

des petits mots, des longues phrases, des objets, des chansons, qui vous ont aidés ou vous ont, au contraire, compliqués la vie ...

... quand vous êtes devenus parents, ou dans la pratique quotidienne de ce sport olympique trop peu reconnu.

Avis à coller vos lettres, petits mots, photos, dessins sur ces panneaux. Cette exposition, anonyme ou pas, sera affichée au mois de novembre puis balisera le parcours menant à la Salle des fêtes de Vaour, le soir du spectacle :

Spectacle M'Avions Pas Dit par la Compagnie l'Espante & Sonnets 3 fois

Vendredi 29 novembre, 20h30, Salle des fêtes de Vaour

11 jeunes mères traversent, mettent à distance, partagent sans tabou leur expérience de la maternité. Un spectacle émanant d'ateliers d'écriture, de danse et de théâtre. Par Coralie Neuville, Sarah Turquet et Aurore Lerat.

Traditionnels Marché de Noël, Jeudi 12 décembre, et Goûter de Noël, Mercredi 18 décembre

Contacts 05 63 56 39 23 / 07 86 90 12 21 / afrv@vaour.net



Assemblée citoyenne

Une assemblée citoyenne s'est réunie le 30 août dernier
à 18H à la salle des fêtes autour du thème :
Que voulons-nous pour notre village ?

Son but a été de mettre en lumière des idées et envies citoyennes pour le village
dans la perspective des élections de mars prochain.
Elle a rassemblé un peu plus de cinquante personnes,
dont plusieurs venues des communes voisines : Penne, St Antonin.

Des assemblées citoyennes ouvertes à tous seront organisées tous les mois jusqu'à émergence
d'une proposition citoyenne concrète pour les élections municipales, les dates et comptes-rendu
de ces rencontres seront affichées et diffusées le plus largement possible dans le village.

Elle aura aussi pour but de fédérer plusieurs orientations divergentes et rassembler
différentes tendances avec un objectif commun et abordera également la question du rôle
et de la charge du maire et des élus.

Tous les Vaourais sont chaleureusement invités à venir participer,
le 27 septembre à 18H à la salle des fêtes
Pour plus d'information, une adresse : vaourcitoyens@zaclys.net

L'Association PATRIMOINE ET CULTURE EN VAOURAIS

vous propose les animations suivantes :



L'association Patrimoine et Culture en Vaourais, vous propose différentes animations pour cette deuxième partie de l'année :

Journées du Patrimoine :

- ◆ 21 Octobre 2019 : ouverture Eglise de Vaour.

A cette occasion, j'appelle les personnes qui souhaitent nous aider à se manifester auprès des membres de l'association. Nous avons 2 chantiers pour lesquels nous avons besoin d'aide :

- * Traiter les boiseries –

- * Sortir la fiente des oiseaux au dernier étage. Le premier chantier a été réalisé par Serge Andrieu aidé de Serge Mayor.

- ◆ 22 Octobre 2019 : visite de la Commanderie

1/2/3 Novembre : week – end Roger Pôl Roux

- ◆ Exposition temporaire
- ◆ 2 Novembre : conférence dans la salle des fêtes de Vaour – projection d'un film, échanges avec le peintre .



La 34ème édition du festival L'été de Vaour a été un très joli succès humain et artistique.

L'été de Vaour se balade de plus en plus, à la rencontre de nouveaux spectateurs, à la découverte de nouveaux territoires, et invente au quotidien une culture de proximité avec des partenaires de plus en plus nombreux, toute l'année. L'été Vagabond en est la plus belle représentation avec des spectacles et des concerts en amont du festival dans les villages du coin. Cinq soirées très conviviales qui ont réuni plus de 1500 personnes cette année à Penne, Bournazel, Souel, Vindrac et Cap'Découverte. Des plus anciens aux plus jeunes, tout le monde était là, un grand succès populaire qui a permis à certains de découvrir les activités de L'été de Vaour, à d'autres de découvrir les villages de leur territoire.

Sur le temps du festival à Vaour, nous avons également eu une très belle affluence, avec un record historique de fréquentation le samedi soir ! Les spectacles étaient presque tous complets, et nous n'avons pas pu satisfaire tout le monde. Il y aurait matière à programmer quelques spectacles de plus ou avoir des jauges plus importantes, mais nous faisons malheureusement déjà le maximum avec les moyens financiers, humains et techniques qui sont les nôtres. En attendant, il faudra donc penser de plus en plus à bien réserver ses places en amont...

Même vendredi et dimanche où la tendance était à l'orage, nous avons du monde, et grâce aux solutions de replis mises en place nous avons pu maintenir la quasi-intégralité des spectacles.

L'organisation en interne était également très fluide, ce fut une année agréable et sans soucis avec l'ensemble des équipes bénévoles et salariées. Une ambiance conviviale et sympathique que le public a également ressentie. Nous remercions chaleureusement tout ceux qui ont contribué à cette réussite et en premier lieu vous, chers habitants de Vaour. Vous êtes nombreux à donner des coups de mains, petits et grands, et nous y sommes très sensibles.

Cet été de Vaour a décidément un charme, un sens et un fond qui nous remplissent de fierté. On y est bénévole par conviction, et non pas par intérêt, et c'est très beau à voir. On y vient en spectateur curieux et ouvert, que l'on soit novice ou expert, avec le regard pétillant et une envie farouche de partager, de se rencontrer, et c'est magnifique à regarder. Chers habitants de Vaour, vous pouvez être fiers d'avoir un tel événement sur votre village, et nous vous invitons d'ores et déjà à nous rejoindre pour participer concrètement à la prochaine édition au travers des commissions, chantiers et autres coups de main.

Restez curieux, rendez-vous sur nos activités à l'année et au festival l'an prochain du 4 au 9 août 2020 !

Prochain Rendez-Vous :

Mardi 8 octobre à 18h30 – Théâtre de la Commanderie

PERIKOPTO – Debordante Cie

Rendu de Résidence

Après « Ce qui m'est dû » accueilli en mai à la Commanderie, une étape de travail de la nouvelle création de La Débordante pour un théâtre toujours aussi physique, engagé et profondément humaniste.

ETE DE VAOUR PHOTOS 2019



LeDandy Manchot

Laurent Laniau



LeDandy Manchot

Laurent Laniau



LeDandy Manchot



LE JARDIN D'EMERVEILLE

Vente de plantes – Evènements permaculturels



Tous au jardin...

Bonjour à tous amis des jardins, j'espère que vos récoltes estivales ont été bonnes malgré la chaleur et la sécheresse. L'été va tranquillement laisser la place à l'automne, voyons donc maintenant comment vous pourrez avoir un jardin beau et productif même en hiver.

Les semis

Afin de continuer à manger des légumes frais en hiver et au printemps, vous pouvez semer en cette saison encore de nombreux légumes :

En septembre vous pouvez encore semer quelques légumes d'hiver tels que :

Choux, laitues, mâche, épinards, roquette, radis, navets et oignons.

En octobre / novembre vous pouvez déjà démarrer des semis de légumes de printemps comme :

Fèves, petits pois, ail, poireaux, oignons...

Semez des engrais verts :

En septembre/octobre, vous pouvez aussi semer des engrais verts dans les zones sur lesquelles vous n'avez pas de culture en cours. Ces engrais verts vous permettront, selon leur type, de garder un sol structuré, riche et plein de vie.

Quelques exemples d'engrais verts à semer en cette saison : Trèfle, sainfoin, féverole, pois fourrager, vesce, seigle, avoine.



Les plantations

Plantez des vivaces et des arbres.

Avec les pluies d'automne qui arrivent, vous pourrez commencer à planter tous vos arbres et autres plantes vivaces. Les arbres, fruitiers ou autres, peuvent se planter entre octobre et avril (mais plus tôt vous les planterez meilleur sera l'enracinement) cependant, vous pouvez déjà aller voir les pépiniéristes autour de chez vous pour commencer à acheter ou réserver des arbres en pots...

Voici quelques exemples, mais la liste n'est pas complète :

Arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pêchers, abricotiers, vignes, kiwis, figuiers, amandiers, noisetiers...

Petits fruits : cassisiers, groseillers, framboisiers, casseillers, ronces sans épines, fraisiers, gogis...

Ainsi que toutes vos vivaces : Thym, romarin, sarriettes, lavandes, verveines, menthes, mélisses, absinthes...



Produisez vos semences

Sur quelles plantes on peut récupérer nos graines sans soucis et sur lesquelles on doit se méfier ? Se méfier de quoi ? Et bien de l'hybridation par exemple ou alors de la dégénération.

Pour comprendre tout ça, on va faire un peu de botanique. Comment est produite une graine ? Elle est le fruit de l'accouplement entre un grain de pollen et d'un ovule de plantes de la même espèce, ou éventuellement d'espèces très proches.

- Ça peut être le pollen et l'ovule d'une même plante, on parle donc là d'autogamie, dans ce cas là on est certain qu'il n'y aura pas beaucoup de variation entre les parents et les descendants.

Voici quelques exemples de plantes Autogames :

Arbres fruitiers : pêchers, abricotiers.

Légumineuses à graines : fèves, pois, haricots, lentilles, lupin, soja.

Solanacées : Tomates, poivrons, piments, aubergines.

Laitues

Ou alors, le pollen peut venir d'une plante et aller féconder le pistil et donc l'ovule d'une autre plante... on parle donc là d'allogamie et dans ce cas, il peut y avoir des risques de croisement.

Quelques plantes allogames :

Arbres fruitiers : pomme, poire, cerise, prune, olive.

Légumineuses fourragères, alliées (ail, poireaux, oignons), apiacées (persil, céleri, fenouils...), brassicacées (choux, radis, roquette, navets, raifort), chenopodiacées (blettes, épinards, betterave), cucurbitacées (concombre, courgettes, courges, melons...).

C'est pour les plantes de ce groupe qu'il faudra faire le plus attention. On peut par exemple isoler les fleurs sur une plante sur laquelle on voudra récupérer les graines et pratiquer nous mêmes la pol-

linisation, on peut aussi isoler les plantes sous un voile pour éviter que le pollen d'une autre plante atteigne les fleurs, ou alors ne cultiver qu'une seule variété pour chaque espèce.

Récolte et conservation

Pour les graines et fruits secs, les graines sont prêtes à être récoltées dès que la graine se détache facilement du fruit. Attention, trop tôt les graines ne sont pas mûres et trop tard une partie de la récolte peut être perdue pour les fruits charnus, il est bon de laisser mûrir le fruit le plus longtemps possible.

Il est souvent important de faire sécher les semences après la récolte pour faire disparaître toute trace d'humidité qui pourrait être gênante pour la conservation.

Pour la conservation, il est aussi important de maintenir une humidité et une température relativement basses. Le top : température entre 5 et 10 degrés et humidité 10 à 20 %.

Et à l'abri de la lumière si possible.

N'oubliez pas de les conditionner dans des sachets sur lesquels vous aurez noté le nom de la plante, le lieu de la récolte et l'année de la récolte.

Rémi Kulik



INFORMATIONS PRATIQUES

RÉUNION CITOYENNE

Tous les premiers samedis du mois (sauf en août) de 10 h à midi à la salle de la mairie.
C'est le lieu où s'informer de l'évolution des projets du village,
poser des questions, donner son avis, proposer des améliorations ou des changements,
c'est un moment de partage, de débat et de dialogue avec l'un ou l'autre membre
de l'équipe municipale. La charte des réunions citoyennes peut être consultée sur le site
www.vaour.fr

MAIRIE

Secrétariat/RDV : téléphone 05 63 56 30 41

Email : mairie.vaour@wanadoo.fr

Site web : www.vaour.fr

lundi 13h30 – 17h30

mardi 13h30 – 17h30

jeudi 08h30 – 12h30

14h00 – 18h00

vendredi 13h30 – 17h30

Pascal Sorin et Léonore Strauch
reçoivent sur RV, pris au secrétariat de la mairie

MÉDIATHÈQUE : 09 67 11 01 84

mercredi 10h00 – 12h00

et 15h00 – 18h00

jeudi 10h00 – 12h30

vendredi 18h00 – 19h30 (du 15 avril au
15 octobre)

samedi 16h00 – 18h00

ÉTÉ de VAOUR : 05 63 56 36 87

www.etedevaour.org/

MAISON DU CAUSSE

La Poste : 05 63 53 98 38

mercredi - 9h30 à 11h30

lundi, mardi, jeudi & vendredi - 9h30 à 12h30



MSAP

ADMR

Familles Rurales

Salon de thé

Centre de soin



Maison de Services au Public : 05 63 53 98 38

MSAP email : msap.vaour@gmail.com

lundi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

mardi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

mercredi 9h30 – 11h30

jeudi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

vendredi 9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h15

Les assistantes sociales du Conseil
Départemental tiennent leur permanence le
premier jeudi du mois à la MSAP sur RV.

épicerIE de Stéphane 05 63 56 34 40
mardi à samedi 7h30-12h30 & 17h00-19h30
dimanche 7h30-12h30

ÉPICERIE Ellipse d'Agnès 05 63 56 03 18
mardi à samedi 13h30-19h30 jeudi 10h30-
13h00 & 13h30-19h30

FRIPERIE mercredi et jeudi 10 h00-12h30
samedi 15h00-18h00

TAXI GILLES 06 16 30 14 90

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

LES ÉCHOS DE VAOUR

Responsable de publication : Pascal Sorin

Ont participé à ce numéro : Marietta Kenkel, Léonore Strauch,
Claire Simon, Familles Rurales, Été de Vaour, La commission centre de soins,

Gisèle Andrieu et Rémi Kulik. Graphisme/mise en page : Zeem Silver

SVP - envoyez vos articles/mots à Léonore ou Marietta avant Décembre pour la prochaine édition - Merci

leonore.strauch@yahoo.fr & mariettakenkel@gmail.com